



Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 11

JUILLET 2013

Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la charte du Parc Naturel Régional des Ardennes.

Çà y est, il est lancé !

En ce début d'été, vous pourrez désormais retrouver notre association sur la toile.

Nous avons voulu ce site simple et facile d'accès pour tous. Les informations recherchées sont identifiables rapidement. La navigation est claire et aérée

pour permettre une meilleure lisibilité et visibilité des Amis.

Grâce à ce site nous sommes encore plus proche de vous et du grand public, il suffit d'un clic pour prendre contact avec nous. Notre association est maintenant dotée d'un outil de

communication et de travail qui va nous permettre **d'avancer tous ensemble**.

Nous vous laissons découvrir le site internet des Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes par vous-même.

Christine Dupont

www.amisparcardennes.org



La punaise dans la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet

Dans le petit monde des insectes, certains sont moins connus ou moins aimés que d'autres. Étranges, les punaises effrayent ou répugnent. « Punaises puantes », « punaises à boucliers », « punaises des bois », « punaises guitare »... Les « punaises » sont partout : dans l'herbe, sur les fleurs, les buissons, dans la mousse... Elles sont plutôt paresseuses donc facile à capturer mais

certaines sont si nauséabondes qu'on les relâche aussitôt ! Oui mais alors, est-ce qu'elles piquent, nous demanderez-vous ? Elles seraient tout à fait inoffensives contrairement aux punaises de lits !

C'est ce que nous a confié le groupe d'hétéroptéristes francophones, entendez par là des spécialistes des punaises, à l'occasion de leur rencontre annuelle sur la Réserve de la

Pointe de Givet.

Ils ont trouvé une bonne cinquantaine d'espèces différentes sur la réserve, rien que sur les deux sites prospectés de la Roche aux Chats et la Roche à Wagne.

www.cen-champagne-ardenne.org

Même pas peur !



8ème édition du Train des Légendes

Des escapades au cœur de la Vallée de la Meuse !

Au départ de Charleville-Mézières, embarquez à bord du Train des Légendes et laissez vous conter les histoires les plus épiques, tragiques et loufoques qui se transmettent

depuis des siècles au cœur de la Vallée de la Meuse.

Le principe du Train des Légendes : un trajet commenté depuis Charleville-Mézières et une animation ; randonnée, conte, visite ; pour découvrir de manière originale le

patrimoine des Ardennes.

Programme complet du Train des Légendes dans les Offices du Tourisme des Ardennes et de la Marne et sur :

www.parc-naturel-ardennes.fr

Sorties - animées, rendez vous du Parc

Samedi 6 juillet à Les Mazures

La Faux, l'énergie d'un ruisseau

Autour du ruisseau de la Faux, découverte des équipements permettant de récupérer l'énergie du cours d'eau

pour les opérations de transformation : moulin, forge, électricité...

Départ 14h, retour vers 18h

Balade en forêt, 3 km, niveau facile, prévoir chaussures de marche et gourde d'eau.

Réservation obligatoire au-
près du Parc **03 24 42 90 57**

Animation proposée par
l'Association revinoise
d'éducation et
de loisirs
(AREL)



Samedi 20 juillet à
Bogny sur Meuse

Sur les pentes des 4 fils Aymon, sous le regard du cheval Bayard

Sur le sentier des 4 fils
Aymon, découverte de l'his-
toire géologique, de la faune

et de la flore. L'histoire de la
Vierge de Château Regnault
vous sera contée en cours de
balade...

Départ 14h, retour vers
17h30

Balade avec petit dénivelé,
5 km, niveau facile, prévoir

chaussures de marche.
Réservation obligatoire au-
près du Parc **03 24 42 90 57**

Animation proposée par
l'Association minéralogique
et paléontologique de
Bogny-sur-Meuse
(AMPB) et
Christine DUPONT



Plan Climat Air Énergie : Signature d'un accord-cadre

Le Conseil régional, l'ADEME, l'État et leurs partenaires (Chambre d'agriculture, ALE 08, Valeur Bois et les communes forestières de Champagne-Ardenne) ont signé un accord-cadre climat air énergie dans le secteur agricole et forestier 2013-2015.

Cet accord-cadre qui est une déclinaison du Plan Climat Air Énergie de Champagne-Ardenne (PCAER), marque l'engagement des structures à travailler ensemble aux **développements du bois, de la méthanisation et à la prise en compte de la maîtrise énergétique, du climat et de la qualité de l'air en agriculture.**

Il s'agit notamment de travail-
ler sur :

- L'optimisation de la mobilisation de la ressource forestière
- La structuration et l'organisation de la filière bois énergie
- Le renouvellement et le développement du parc d'appareils de chauffage bois en promouvant les technologies efficaces et propres
- Le développement des projets de méthanisation et de valorisation énergétique des déchets dans le respect de la population et des enjeux environnementaux
- Le développement et l'amélioration de la communication et de la mobilisation des acteurs sur les énergies renouvelables et de récupération
- L'encouragement des pratiques agricoles productives et économes en intrants, respectueuses de la santé humaine et du fonctionnement des écosystèmes
- L'accompagnement des exploitations agricoles et viticoles vers la réduction de leur dépendance aux énergies fossiles
- L'amélioration de la connaissance et la réduction de l'impact des activités agricoles et viticoles sur la qualité de l'air.

L'accord-cadre est consulta-
ble sur :

www.champagne-ardenne.fr

Source : RCA MAG



**Plan
Climat
Énergie**
CHAMPAGNE-ARDENNE

Exposition estivale : Paroles d'habitants



Agriculteur, architecte, enseignant, artisan, artiste... Ces 24 ardennais de cœur nous parlent de leurs modes de vie harmonieux, responsables. Une façon de développer le sentiment d'appartenance au Parc, et de montrer que l'action de chacun individuellement est indispensable à la réussite de ce vaste projet collectif. Habitants, visiteurs, touristes...

Chacun pourra les retrouver du 29 juin au 9 septembre à la Vitrine du Conseil général des Ardennes à l'occasion d'une exposition pas comme les autres puisque visuelle et...sonore.

Vitrine du Conseil général, place Ducale à Charleville-Mézières.

Ouvert tous les jours de 10h - 19h gratuit - entrée libre

« Il ne peut pas pleuvoir chez le voisin, sans que l'on ait les pieds mouillés »

Pourquoi les feuilles du chêne sont-elles lobées ?

....Petit à petit le Diable s'était installé dans la forêt. Il y régnait en maître incontesté.

Tout le monde s'en plaignait et se lamentait. Mis au courant, Dieu descendit sur terre et chassa l'esprit mauvais des bois.

- Dés que le chêne aura perdu ses feuilles, tu pourras revenir, lui dit le bon Dieu, mais pas avant. Et il sourit.

- Attends l'hiver, se dit le Diable, et tu te rattraperas.

L'été et l'automne s'écoulèrent, les premières journées de l'hiver s'annonçaient. À son grand regret,

le Diable constata que les feuilles du chêne étaient toujours sur l'arbre. En automne, si elles avaient séché et revêtu une couleur rougeâtre, elles restaient accrochées à leurs branches quand bien même la bise soufflait. Alors que les jours raccourcissaient encore, elles ne succombaient ni au vent, ni au gel, ni au mauvais temps. Les dernières feuilles rougeâtres ne tombèrent finalement que lorsque les bourgeons avaient éclaté pour donner naissance aux nouvelles feuilles.

En se rendant compte que son règne était définitivement passé

ici comme ailleurs, le Diable jura. Fou de rage, il bondit à la cime du chêne. Il voulait arracher les feuilles à coups de dents et de griffes. Mais il ne parvint tout au plus, qu'à en déchirer des morceaux çà et là.

Aujourd'hui, les feuilles des chênes portent encore les cicatrices laissées par la colère du Diable.

Christine DUPONT



Marchés paysans

Vendredi 12 juillet
de 15h à 20h
à Maubert Fontaine



Vendredi 26 juillet
de 15h à 20h
à Renwez
« Repas ardennais »

Agenda des Amis

Mardi 02 juillet
Bureau des Amis
à Les Mazures

Samedi 06 juillet
Sortie - animée
Rendez vous du Parc
à Les Mazures

Mardi 16 juillet
Groupe de travail
Charte forestière
à Monthermé

Samedi 20 juillet
Sortie - animée
Rendez vous du Parc
à Bogny-sur-Meuse

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information
sur notre site : www.amisparcardennes.org

Appel à cotisation 2013

Madame, Monsieur,

Pour poursuivre nos activités et atteindre les objectifs que notre association s'est fixée pour cette année, nous nous appuyons sur l'engagement de nos adhérents. Ces cotisations constituent la traduction de votre engagement dans la vie de notre association. C'est pourquoi je m'adresse à vous pour solliciter le versement de votre cotisation 2013.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président Stanislas WIATR

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises,...)

Structure* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Courriel :

N° SIRET* :

Mandat* Mme ou Mr pour participer aux activités de l'association

*Si nécessaire

Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de €

- Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »
- Par mandat
- Par virement (merci de préciser le nom de la structure dans le libellé de votre virement ou de votre mandat)

Fait à : Le :

Signature :

A retourner à :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES

amisparcardennes@gmail.com

www.amisparcardennes.org

